invasion allemande ou d'un péril allemand;

ils sont relégués dans l'oubli.

Il y a un an, avait lieu en Grande-Bretagne une élection pendant laquelle ceux qui tentaient de grands efforts pour obtenir le pouvoir cherchaient de l'appui en faisant croire à la population anglaise que les ministres responsables ne se montraient pas assez disposés à maintenir les armements de la Grande-Bretagne. Cependant, l'élection a eu lieu. Le parti libéral s'est maintenu au pouvoir. Depuis, il y a quelques semaines à peine, une autre élection a eu lieu et le même parti est revenu au pouvoir.

Nous avons entendu des cris stridents et hystériques en faveur d'un commerce privilégié entre le Canada et l'empire. Ce serait une excellente chose, et je vous donne l'assurance que, si la Grande-Bretagne se déclare en faveur d'une préférence interimpériale, j'applaudirai des deux mains. Cependant n'est-il pas oiseux de la part du représentant de Toronto-nord de dire aux habitants des Provinces maritimes: "Vous faites mieux de conserver votre poisson, vos agneaux, vos pommes et tout ce que vous avez à vendre jusqu'à ce que nous obtenions le commerce privilégié avec la Grande-Bretagne; alors nous enverrons nos denrées là-bas"?

Il est peu probable que nous obtenions la préférence de commerce dans l'empire lorsque le principal associé, la population anglaise la repousse, comme elle l'a fait plusieurs fois depuis cinq ans. En ce qui concerne les députés de la gauche, c'est aujourd'hui du patriotisme de prêcher le commerce privilégié inter-impérial, mais . qui sait quelle sera leur politique l'an prochain? Cela me remet en mémoire les vers d'un poète dont nous vénérons le nom, vers qui ont trait à un état de choses identique qui régnait en Angleterre lorsqu'un parti, éloigné du pouvoir, tentait de le ressaisir. Il disait:

Loyalty, sooth, we're on dangerous ground; Who knows how the fashions may alter, The doctrine to-day that is loyalty, sound, To-morrow may bring us the halter.

J'ai une autre observation à faire et je termine mon discours. Au cours de sa harangue, le représentant de Toronto-nord a fait allusion au ministre des Finances relativement à sa gestion des affaires publiques dans la province de la Nouvelle-Ecosse et à la question qui y a été soulevée pendant l'élection de 1886. Le député de Lambton-est a répété l'accution, en la mitigeant, je l'avoue. Le représentant de Toronto-nord a rappelé qu'en 1886, le ministre des Finances, alors pre-mier ministre de la Nouvelle-Ecosse a consulté le pays sur une question qui était de nature à entraîner le démembrement de la Confédération canadienne. Je vous rappellerai, monsieur l'Orateur, que la population de la Nouvelle-Ecosse, est aussi loin

qu'il m'est permis de me souvenir, activement et intelligemment intéressée aux affaires publiques. Il m'est à peine nécessaire de vous remettre en mémoire que, dépuis trente ans, la Nouvelle-Ecosse a fourni deux premiers ministres au Canada, et si les espérances et les aspirations de la gauche s'étaient réalisées lors de la dernière élection, cette province aurait donné au pays un autre premier ministre, ce qui démontre l'intérêt profond et intelligent que Néo-Ecossais doivent nécessairement

porter aux affaires publiques. Ceci étant dit, je désire ajouter que la politique proposée par le ministre des Finances et approuvée par la population de la Nouvelle-Ecosse était une politique qu'il était tout à fait excusable de soumettre aux électeurs. De 1878 à 1896, la province de la Nouvelle-Ecosse a combattu le gouvernement conservateur d'Ottawa dont le représentant de Toronto-nord était un membre éminent. Certaines questions de droit et de justice, qui avaient été soulevées entre les deux gouvernements et qui auraient dû être décidées par le ministère conservateur d'Ottawa en faveur du gouvernement libéral de la Nouvelle-Ecosse, n'eût pas reçu cette solution. On a méconnu les droits de la province et la population de la Nouvelle-Ecosse, poussée au désespoir comme elle l'a été dans une autre circonstance alors qu'un grand problème lui était posé, s'est dit: Puisque nous ne pouvons pas obtenir justice du gouvernement d'Ottawa, nous devrions obtenir justice ailleurs.

En 1886, eut lieu en la Nouvelle-Ecosse une élection au cours de laquelle fut posée la question de savoir si la province devait accepter la situation qui existait alors et se soumettre aux injustices que commettait à son égard le gouvernement d'Ottawa, ou bien tenter de se séparer de l'union. Inutile de rappeler au comité que le ministre des Finances a été fortement soutenu et bien vengé par la population de la Nouvelle-Ecosse relativement à cette question et qu'il a repris les rênes de l'administration avec une plus forte majorité qu'auparavant. Lors de deux élections subséquentes, mon honorable ami a dirigé avec succès le parti libéral de sa province, et il a obtenu le même succès chaque fois qu'il en a appelé au peuple au cours des vingt-neuf années de

sa carrière publique. Là-bas, dans la Nouvelle-Ecosse nous avons appris il y a des années a apprécier la grande habileté, le caractère désintéressé, le patriotisme et le dévouement avec les-quels le ministre des Finances a toujours administré les affaires publiques de la Nouvelle-Ecosse; et depuis qu'il a quitté la province pour devenir ministre des Finances, la population a tourné ses regards avec amour vers Ottawa pour apprendre de jour